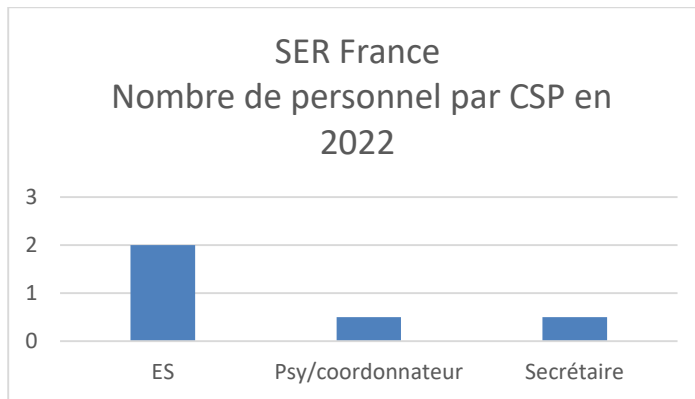


1- L'équipe :



- Arrivée de Mme Sauerbrey Gaëlle en novembre venant remplacer le départ de Mme Marcot Marie.
- Création d'un poste de coordonnateur effectué par le psychologue du service, pour le moment sur les missions sont diluées sur le mi-temps psychologue.

2- Les jeunes :

Données concernant les adolescents accueillis en 2022 :

❖ DOSSIERS RECUS EN 2022 :

29 dossiers présentés (12 filles soit 41 % / 17 garçons soit 59 %) :

- 3 refusés (troubles psychiatriques/pénal) / 11 annulés / 15 admis
- 22 département 54 (2 refusés / 8 annulés / 13 admis)
- 7 départements extérieurs (2 refusés (57) / 3 annulés / 2 admis)

15 dossiers admis (7 filles soit 47 % / 8 garçons soit 53 %) :

❖ JEUNES ADMIS EN 2022 :

15 jeunes (7 filles soit 47 % / 8 garçons soit 53 %) :

- 13 venaient du CD 54 et 2 des départements extérieurs
- 9 admissions ont donné lieu à un départ en Roumanie (dont 1 du 67 et 1 du 57), et 6 non départs

❖ JEUNES DE RETOUR EN 2022 :

11 jeunes (5 filles soit 45 % / 6 garçons soit 55 %) :

- 10 départements 54 (dont 2 retours anticipés à 1 mois)
- 1 département 55 (retour anticipé à 1 mois)

Durée moyenne du séjour : 4,5 mois

Âge moyen réception dossier : 15.2

Âge moyen admission : 15.4

Âge moyen retour : 15,9

Regard sur le public accueilli :

Sur 2022, l'activité a ralenti quant au nombre de jeune accueilli pour un séjour en Roumanie par rapport à 2021. Nous avons accueilli 9 jeunes, pour une moyenne d'âge de 15 ans au moment de leur départ.

Pour chaque session, nous avons eu un nombre suffisant de dossiers présentés afin d'intégrer le SER. Ainsi, l'activité en France a été dense, toutefois, une grande partie des dossiers se sont vus annulés par les territoires ou par un refus ferme du jeune. Contrairement aux autres années, les dossiers présentés étaient moins adaptés, préparés, ciblés, que les années précédentes, ainsi plus de la moitié des dossiers n'ont pas donné suite à une admission et seul 1/3 des dossiers présentés ont abouti à un départ.

Mis à part les trois jeunes pour qui il y a eu un retour anticipé, la durée moyenne du séjour a été de 6 mois.

A l'arrivée au SER, cinq jeunes étaient scolarisés mais désinvestis, les autres jeunes étaient déscolarisés ou non situés pour certains depuis plus d'un an. Permettre aux jeunes de retrouver une motivation à faire, apprendre, reprendre goût à une activité, a fait partie d'un besoin systématique pour l'ensemble des jeunes.

Au retour des jeunes en 2022, trois jeunes ont repris un cursus scolaire (collège, lycée professionnel) et deux se sont engagés vers un apprentissage ; trois autres ont intégré un dispositif de droits communs type (mission locale, garantie jeune) afin d'affiner leur choix. Trois jeunes ont vu leur séjour s'arrêter en cours, du fait de la mise en danger pour eux-mêmes ou pour le groupe, l'urgence du retour n'a pas permis de préparer avec eux un projet de retour.

La tendance présente avant COVID de jeunes provenant de leur famille d'origine ou de famille d'accueil avec un suivi éducatif à domicile se confirme (huit jeunes de famille naturelle ; un jeune de famille d'accueil). L'ensemble des jeunes se trouvaient dans une situation familiale tendue, voire très compliquée. Nous avons pu observer qu'au retour $\frac{3}{4}$ des situations familiales s'étaient apaisées. Les tensions ayant conduit parfois à une rupture familiale au moment du départ ont pu être retravaillées par le biais de médiations, de discussions avec le jeune et sa famille, ce qui a donné lieu à une reconstruction des liens au cours du séjour.

Nous constatons que ce lien familial lorsqu'il est encore présent permet de « porter » les jeunes que ce soit pendant le séjour ou à leur retour. Ceci confirme l'intérêt du SER comme une alternative au placement en établissement et dans le travail autour du lien familial.

3. Perspectives 2023

Il est important que l'équipe reprenne une communication auprès du service de régulation ainsi que des différents territoires afin d'informer autour du profil des jeunes accueillis et de la question de l'adhésion avant départ et de son soutien auprès du jeune. En sachant que sur l'année 2022, le service de régulation a été amené à changer trois fois de coordinateur dans la communication avec le SER.